

MODULE VIE FEDERALE - VIE CITOYENNE

La formation s'adresse à tous licenciés désireux de participer à la vie d'un club, d'une école de pétanque, d'un comité. Cette formation est le prérequis obligatoire pour accéder aux fonctions d'encadrant et d'officiel au sein de la FFPJP. Elle est obligatoire pour accéder aux formations supérieures :

- Initiateur
- Arbitre départemental
- Gestionnaire de Table de Marque
- Président de Jury

Ce module est préconisé mais non obligatoire pour toutes les personnes exerçant des responsabilités de dirigeants, de responsables de commissions...

L'accès au module se fait à distance, vous trouverez ci-dessous les modalités d'accès au module.

Démarche :

Etape 1 : Demander votre accès à la plateforme de formation en complétant le formulaire de demande d'accès sur le lien ci-joint : [**Accès module vie fédérale – vie citoyenne**](#)

Etape 2 : Une fois votre demande déposée, vous recevrez par mail un lien pour accéder à la plateforme de formation

Etape 3 : Une fois sur la plateforme, cliquez sur « connexion » en haut à droite de votre écran et rentrez les éléments suivants :

Identifiant : Votre adresse mail (celle déposée lors de votre demande d'accès)

Mot de passe : le mot de passe délivré suite à votre demande.

Documents à télécharger en cliquant sur les liens ci-après :

[**LIEN VERS PLAN DE FORMATION MODULE VIE FEDERALE-VIE CITOYENNE**](#)